

PETITES
CAUSES CÉLÈBRES
DU JOUR

PETITES
CAUSES CÉLÈBRES

DU JOUR

PAR

FRÉDÉRIC THOMAS

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE.

16^e VOLUME. — AVRIL 1856.

PARIS

GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR

Rue Guénégaud, 15.

ON SOUSCRIT, 15, PLACE DE LA BOURSE, CHEZ M. PALIS

Directeur de l'Office Administratif des copies, autographes,
rédactions, dessins, traductions, etc., etc., etc.

1856

PETITES

CAUSES CÉLÈBRES DU JOUR

**ASSASSINAT DE M^{me} LA COMTESSE
DE CAUMONT-LAFORCE.**

CRIME, 20 FÉVRIER.

Audience de la cour d'assises, 15 avril.

Mme la comtesse de Caumont-Laforce était bien connue au palais. Les procès en interdiction qu'elle a eus à soutenir l'y attireraient quelquefois, et alors, toute vêtue de noir et un rouleau de papier sous le bras, on la voyait se promener solitaire, plus préoccupée que recueillie, dans ces grands couloirs. Elle attendait ainsi l'heure de l'audience, et, cette heure venue, elle allait s'asseoir à côté de M^e Ber-

ryer, son avocat, l'admirant tout bas quand il parlait, et parfois demandant à donner des explications elle-même, ce qu'elle faisait sinon avec une méthode bien serrée, du moins avec une grande animation d'esprit et une rare convenance de langage. Malgré les absences de raison qui assiégeaient par intervalle cette pauvre tête, Mme de Caumont avait conservé cette distinction de figure et cette noblesse de manières qui révèlent la grande dame. Ses cheveux noirs, dont quelques fils blancs commençaient à argenter la masse, encadraient son visage sérieux et fier. De beaux yeux noirs aussi, un peu enfoncés sous d'épais sourcils, éclairaient cette physionomie énergique, qui prenait une certaine expression de dédain sous le pli sévère de la bouche où s'égarait quelquefois l'éclair d'un rapide sourire.

La comtesse, en marchant ainsi toute

seulè sous ces voûtes austères , avait l'air ou de se parler à elle-même, ou d'être en travail de quelque œuvre d'imagination dont la pensée l'obsédait.

Elle n'aimait pas à écrire, elle dictait; et comme elle n'avait pas de secrétaire, elle se rendait dans les bureaux où l'on souscrit aux *Petites Causes célèbres*. Elle demandait à M. Palis un de ses plus intelligents copistes, ou plutôt elle le choisissait elle-même, puis, déclamant tout haut comme la pythonisse inspirée, elle dictait ce qu'elle appelait ses plaidoiries ou ses notes pour son avocat.

Tout le monde se plaisait à rendre hommage à son esprit élevé et à son imagination d'élite. M^e Chaix d'Est-Ange, en plaidant contre elle, lut des vers d'une originalité grandiose qu'elle destinait à un magnifique Calvaire qui ne lui coûtait pas moins de trente mille francs et qu'elle